

Caméras dans les préaux du canton, c'est «Guantánamo City»!

» **LUTRY** La décision de la commune d'installer un système de vidéosurveillance dans la cour et aux abords du collège du Grand-Pont ne fait pas l'unanimité.

«C'est Guantánamo city. Franchement, où va-t-on?» Le moins qu'on puisse dire, c'est que la décision de la commune de Lutry de placer, dès la rentrée, 15 caméras de surveillance dans le préau et aux abords du collège du Grand-Pont pour prévenir les incivilités n'est pas du goût de Jacques Daniélou. Le président de la Société pédagogique vaudoise (SPV), qui s'exprime à titre personnel, se dit même effaré par la mise en place d'un tel dispositif.

Comme de nombreux enseignants, il a appris par voie de presse (24 heures de mardi) la



ADRIANA BORRA

CAMÉRAS Le système de surveillance installé au collège du Grand-Pont, à Lutry, provoque le débat à dix jours de la rentrée scolaire.

décision de la commune d'équiper l'établissement du Grand-Pont d'un système de vidéosurveillance. Un dispositif appelé à fonctionner jour et nuit et relié au poste de police municipal, qui fait suite à la pose de 6 caméras au collège des Pâles il y a deux

ans. «Après l'uniforme, c'est la surveillance vidéo. C'est encore un glacis que l'on pose pour mettre les difficultés sous le tapis. Nous, nous préférons développer l'esprit citoyen plutôt que celui de Guantánamo.»

Certes, on est loin du far west,

mais le collège du Grand-Pont a tout de même fait l'objet d'actes de vandalisme (lampadaires cassés, bureau du directeur visité de nuit...). Du reste, personne ne semble contester l'utilité nocturne de la mesure. Il n'en va pas de même de jour, notamment à l'heure de la récré, où profs et élèves se retrouvent dans la cour.

«Comme si on ne nous faisait pas confiance»

Enseignante fraîchement retraitée, Nicole Burdet vient de quitter le collège du Grand-Pont. Si elle savait que des caméras seraient posées sous peu, elle ne s'attendait pas à un tel dispositif, ni à une surveillance durant les heures d'école. «C'est comme si on ne nous faisait pas confiance. Je trouve cela dangereux et dérangeant, même par rapport aux élèves.»

Nicole Nitchaeff n'est pas de cet avis. Elle aussi enseignante au Grand-Pont, elle ne considère

pas la présence des caméras comme «une intrusion dans la sphère privée». Au contraire. Un système de vidéosurveillance ne pourra que décourager les vandales, estime-t-elle. «Et de toute manière, n'importe qui peut venir nous regarder durant la récré», poursuit-elle.

Qu'en pense la direction générale des écoles du canton? Son directeur Daniel Christen élude prudemment la question: «Il s'agit d'une décision démocratique, il ne m'appartient donc pas de me prononcer sur son bien-fondé.» Et de relever que les bâtiments scolaires étant propriété des communes et non du canton, ce dernier n'a rien à dire. Pour lui, il ne fait aucun doute que les caméras servent avant tout à surveiller le bâtiment et non ses occupants. «Si les enseignants ou les habitants ne sont pas contents, ils le feront savoir.» A vérifier dès la rentrée.

VIVIANE MENÉTREY